

# VÉGÉTALISER LE QUARTIER

pour lutter contre la chaleur

## Débat public

Lundi 18 octobre 2021

Maison de quartier de Saint-Jean

---

### Intervenants :

- Mme **Frédérique Perler**, maire de Genève, responsable du [Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité](#) de la Ville
- M. **Alfonso Gomez**, conseiller administratif, responsable du [Département des finances, de l'environnement et du logement](#)
- M. **Daniel Oertli**, chef du Service des espaces verts (SEVE)

### Animation :

- **Nicolas Künzler**, coordinateur du Forum
- **Pierre Varcher**, membre du comité de la [Maison de quartier de Saint-Jean](#)

### Autres membres du groupe de préparation de la soirée :

- **Alain Dubois**, Forum et Maison de quartier
- **Karin Kleimberg Farquet**, [Coopérative des Voies couvertes](#)

### Soirée préparée en collaboration avec :

- **Christian Bavarel**, collaborateur personnel de Mme Frédérique Perler
- **Pascal Sauvain**, collaborateur personnel de M. Alfonso Gomez

## 1. Ouverture

Nicolas Künzler accueille les personnes présentes ainsi que celles qui suivent le débat à distance via internet. Il salue particulièrement les deux magistrats, Mme Frédérique Perler et M. Alfonso Gomez, ainsi que M. Daniel Oertli, responsable du [SEVE](#), déjà présent deux ans plus tôt lors du forum sur la végétalisation de la couverture des voies CFF.

La double présence de Mme Frédérique Perler et de M. Alfonso Gomez est extrêmement réjouissante, car elle va permettre d'aborder le thème de la végétalisation de manière transversale. En discutant non seulement des espaces de verdure existant et leur amélioration possible, mais également ce qui peut être fait pour augmenter la place de la végétation dans un environnement urbain où l'étendue des surfaces minérales pose problème à la fois en termes d'îlots de chaleur et de quasi perte de la biodiversité.

Il présente alors brièvement le programme de la soirée :

- tout d'abord, une **présentation de la thématique de la végétalisation**, de ses enjeux, et des opportunités que peut apporter une approche portée par les habitant·e·s au niveau d'un quartier ;
- puis des **interventions des magistrat·e·s**, pour exposer comment, dans leurs départements respectifs, sont abordées les questions de végétalisation et de lutte contre le réchauffement climatique ; quelles sont leurs intentions politiques, leurs objectifs, leurs actions, leurs projets, les difficultés rencontrées, et les moyens à mettre en œuvre pour les surmonter ;

- ces interventions ne seront pas suivies par un temps de remarques et de questions en plénière, mais, pour faire circuler le plus possible la parole, **un moment de discussion en petits groupes** sur les thèmes que les personnes présentes auront elles-mêmes choisies ;
- ensuite **un temps de mise en commun**, durant lequel chaque groupe partagera ses remarques, questions, et propositions.

## 2. Végétaliser le quartier : points de repères, enjeux et questions



Pierre Varcher rappelle tout d'abord que les questions de la végétalisation ne sont pas nouvelles dans le quartier. Il y a quelques années la réalisation de la couverture des voies CFF, avec la découverte d'un espace très minéralisé et extrêmement chaud en été,

par exemple autour de la patageoire, avait déjà fait l'objet de discussions, dans le cadre du Forum, sur les lieux de vie, les besoins des habitant·e·s et des interventions souhaitées sur la couverture.



Plus récemment, là aussi lors d'[un forum en 2019](#), le projet du SEVE de revaloriser la végétalisation de la couverture était présenté aux habitant·e·s, projet qui n'a pu se réaliser que très partiellement jusqu'ici. La soirée avait aussi été l'occasion d'évoquer la possibilité d'un aménagement différent des abords de la patageoire (cf. cette image d'un aménagement à Fribourg dans un espace similaire).



Plus fondamentalement, les questions liées au réchauffement climatique se sont posées de manière de plus en plus aiguës et précises ces dernières années (voir par ex. [le numéro de Quartier Libre d'été 2020](#) consacré à l'urgence climatique). Car ce n'est plus seulement le besoin d'ombrage qui prime, mais également toute une série d'autres préoccupations.

## Urgence climatique : quel sens pour un quartier ?

L'urgence climatique est devenue un thème incontournable dans les débats politiques, sociaux et économiques, aussi bien dans les préoccupations locales que nationales ou globales.

**é d i t o**

Certes, l'idée même qu'il y ait une urgence climatique est contestée. Jamais encore, il n'y a eu autant d'écrits et de prises de position climato-sceptiques. Pourtant, face aux manifestations concrètes de la crise climatique, comme les mégafeux récents en Australie, de plus en plus de voix s'élèvent pour réclamer des mesures politiques fortes, de plus en plus de personnes – et même d'entreprises – cherchent à modifier leurs propres comportements. Les marches pour le climat se multiplient partout dans le monde, mobilisant les jeunes lycéens pour leur avenir et reproduisant aux politiques leur réaction, qualifiée souvent de cynisme. Certains observateurs estiment même qu'on est proche d'un point de basculement où cette minorité agissante pourrait entraîner dans son sillage la majorité silencieuse.

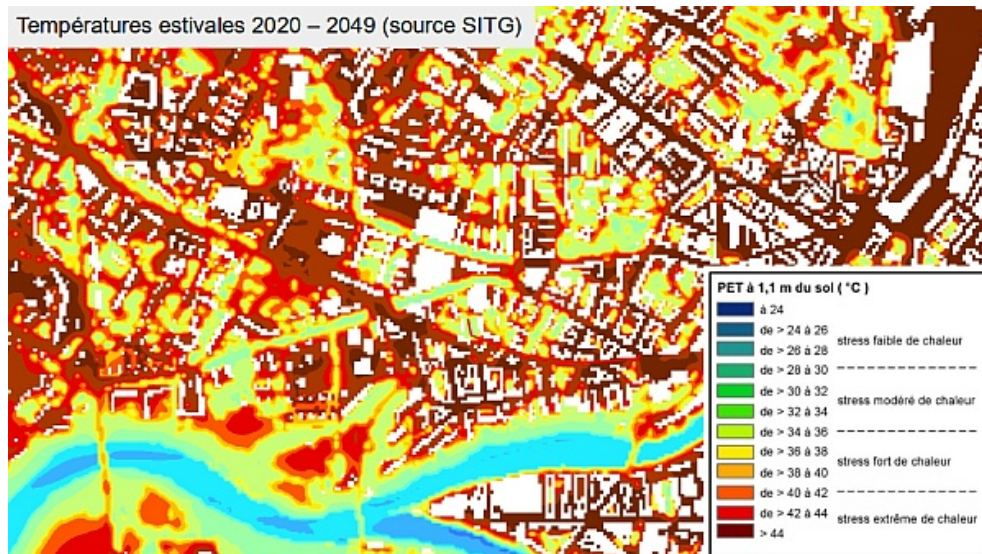
Dés lors, il est légitime de s'interroger sur le sens que peut avoir pour un quartier comme le nôtre cette idée d'urgence climatique et c'est pourquoi Quartier libre considère son dossier à ce thème. D'abord en interrogeant un spécialiste de la question, le philosophe Dominique Bourg qui, non seulement, réaffirme que nous sommes en pleine crise climatique et que celle-ci est plutôt sous-



Urgence climatique en ville : casser les îlots de chaleur. Photographie Elvire Steiner

### Trois préoccupations complémentaires

Il y a tout d'abord celle des **îlots de chaleur**, de la contribution de la ville telle qu'elle est bâtie au réchauffement, et de ses possibilités d'adaptation à ce réchauffement.



Sur le [site du SITG](#), les cartes du quartier indiquant les températures estivales jusqu'en 2010 et celles prévues – si on ne fait rien – pour les 30 prochaines années montrent l'importance des zones de verdure, par ex. au bord du Rhône ou le long du nant de Cayla, en matière de fraîcheur, et les surfaces surchauffées, telles la couverture ou la rue de Saint-Jean, qui deviennent un véritable problème.

La **minéralisation des sols**, liée aux îlots de chaleur, est aussi une préoccupation. Même si le quartier de Saint-Jean possède pas mal d'arbres, ceux-ci sont souvent implantés sur des surfaces minérales.

Le Cycle de Cayla, construit à la fin du XXe siècle, est un exemple parfait de minéralisation complète, comme d'ailleurs au départ la couverture des voies.

La 3<sup>e</sup> préoccupation constitutive de l'urgence écologique est celle de la **biodiversité**.



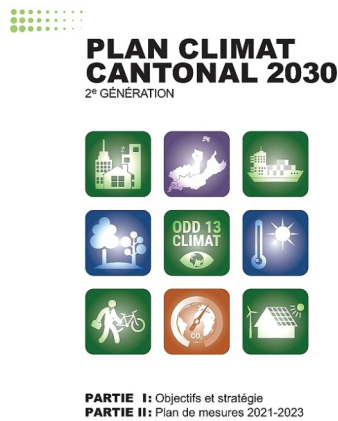


© Canopée

Il faut mettre en évidence ici l'action de [la Coopérative des Voies couvertes](#), qui est en train de procéder à la végétalisation des toits de ses bâtiment. A partir d'un problème thermique, la coopérative en effet a fait une réflexion beaucoup plus large afin contribuer à faire de la couverture des voies un couloir de biodiversité. La question est toutefois de savoir si on peut se limiter aux toits, ou s'il ne faut pas prendre en compte également les abords des bâtiments, qui eux ne dépendent pas de la coopérative.

## Relier les projets des autorités et l'échelle du quartier

Ce sont ces préoccupations qui ont motivé le Forum à reprendre le débat ce soir. En étant bien conscients que le quartier de Saint-Jean – Charmilles n'est pas à considérer comme un élément isolé, puisqu'il y a une prise de conscience générale des ses questions. A Genève existe en effet un [plan climat cantonal 2030](#), un [plan municipal de végétalisation](#), avec des projets d'intervention à court, moyen et long terme, complété par un [volet opérationnel](#).



On ne se trouve donc pas en opposition avec des autorités qui ne voudraient pas faire, mais au contraire en articulation : à une autre échelle peut-être, nous partageons les mêmes préoccupations. Et la question de ce soir est de voir comment articuler les échelles du quartier et de la Ville.

Le plan de végétalisation de la Ville descend d'ailleurs à l'échelle des quartiers, et fait des inventaires secteur par secteur, pour nous [celui de Charmilles - Châtelaine](#) et [celui de Saint-Jean](#), à partir desquels on pourrait articuler notre action.



Il faut mentionner ici l'existence de la [Commission Transition écologique](#), qui rassemble un certain nombre d'habitant-e-s sous l'égide de la Maison de quartier et du Forum. Ouvert à toute personne intéressée, ce groupe s'occupe de questions très diverses, depuis la diminution de la production de déchets, le recyclage, jusqu'aux questions de végétalisation, avec une recherche de cohérence au niveau du quartier. Le [rallye de la transition écologique](#) du printemps dernier a permis de voir un certain nombre de lieux et de préoccupations mises en avant par cette commission.

## Des obstacles à surmonter

Pour aborder avec la commune ces questions qui nous préoccupent, il y a des obstacles à surmonter. Le premier est celui des **temporalités** : le temps associatif n'est pas le temps administratif ou le temps politique, qui travaillent avec des échéances à court-terme, à moyen terme et à long terme. Articuler ces différentes temporalités – on l'a vu lorsqu'il s'est agi d'imaginer et de réaliser l'aménagement de la couverture des voies – constitue un vrai défi.

Un autre défi est d'articuler **les différentes couches de pouvoir** : qui a le pouvoir de faire quoi ? Si on prend un exemple la place des Charmilles et le besoin de la transformer pour qu'elle soit moins un îlot de chaleur et une zone de grand trafic, on a pu constater le type de difficultés rencontrés. Il y a en effet un projet de BHNS qui aura besoin sur la rue de Lyon de deux pistes de circulation qui lui seront réservées. Ce qui pose tout un problème d'aménagement pour le reste du trafic et pour des points comme la place des Charmilles ou plus loin le carrefour de l'Écu.

Le projet en discussion concerne deux départements de l'État, celui de la mobilité et celui de l'aménagement. Or on a vu très vite lors du processus de consultation mené par une agence venue de Copenhague, que même entre les départements de l'État, ça ne jouait pas forcément. Car l'idée de bloquer par exemple une piste de circulation pour mettre en place des aménagements provisoires pour réfléchir à la nouvelle forme de la place des Charmilles se heurte à la perspective de paralyser la circulation et de créer des bouchons. Donc si sur un dossier comme celui-là on ajoute encore deux départements de la Ville, il devient très difficile pour nous habitant·e·s d'avoir des interlocuteurs, et on se heurte souvent aux fonctionnements en silos des différents départements.

## Les habitant·e·s ont un rôle à jouer

Mais il y a quand même des choses qu'on peut faire. Les inventaires du plan stratégique de végétalisation vont jusqu'à l'échelle locale.



A partir de là et à ce niveau très local, les habitant-e-s peuvent-ils être considérés comme des experts du quotidien, avec qui on peut discuter. Car il est vrai qu'en tant que groupe d'habitant on peut avoir un regard beaucoup plus pointu sur des espaces plus précis, s'intégrant dans une démarche générale. Un des buts ce soir peut donc être d'identifier des lieux problématiques, à propos desquels on peut entrer en discussion.

Par exemple un des projets à la mesure de ce que peuvent faire les habitant-e-s d'un quartier en l'inscrivant dans une démarche générale est celui du [petit jardin botanique rue de Saint-Jean](#), qui prévoit d'utiliser une petite surface, appartenant d'ailleurs à la Ville, plantée de deux arbres originaires d'Andalousie menacés dans leur environnement d'origine, pour montrer cet enjeu du réchauffement climatique : faut-il aujourd'hui adapter des plantes qui viennent du sud de l'Europe ? Avec pour cet espace un but pédagogique et de sensibilisation, en montrant quelles sont les plantes qui en Andalousie accompagnent ces deux arbres. Mas avec également avec ce projet un emplacement emblématique, puisqu'étant situé entre la bordure verte du Rhône et la couverture des voies il pose la question des couloirs à créer transversalement pour relier les zones végétalisées existantes.

Voici donc l'axe de travail que nous proposons :

**comment on peut-on imaginer, comment on peut-on articuler des envies, des besoins, des soucis qu'il y aurait au niveau des habitant-e-s, avec les plans généraux tels qu'ils sont conçus soit à l'échelle de la municipalités soit du canton ?**

### 3. Interventions des magistrat·e·s



**Frédérique Perler** dit tout d'abord être très heureuse de pouvoir participer à cette soirée, et se réjouit du partage avec les habitant·e·s. Elle rappelle qu'elle s'occupe d'aménagement, de construction et de mobilité, et partage les constats qui viennent d'être faits. Il est très important à ses yeux qu'un quartier se préoccupe de ce qui peut être fait pour favoriser la transition écologique. Outre le plan cantonal déjà mentionné, un plan communal d'urgence climatique va prochainement être déposé auprès du Conseil municipal, énonçant tout ce que les autorités souhaitent et estiment devoir faire pour répondre au contexte d'urgence climatique, sur les différents points mentionnés en introduction : les îlots de chaleur, l'arborisation, la minéralisation.

#### Des préoccupations partagées

Ce qui la préoccupe également, c'est la question de l'effondrement de la biodiversité. La ville dans laquelle nous vivons actuellement n'est pas durable. Il faudrait en effet 3 planètes pour vivre comme nous vivons en Suisse. Nous avons donc cette obligation de changer la ville en profondeur. Et ceci concerne la mobilité, et la construction, notre manière de construire et d'aménager nos quartiers.

Frédérique Perler considère que les habitant·e·s sont effectivement experts de leur quartier. Elle mentionne en ce sens le projet de mairie qui est le sien, projet qui se concentre sur quelques quartiers – les Pâquis, les Minoteries, Champel, la place Saint-François – pour demander aux habitant·e·s ce qu'ils souhaitent élaborer comme aménagements éphémères mais qui pourraient perdurer. A partir de petites propositions, ne demandant pas de grandes études, peut ainsi s'amorcer la transition écologique des quartiers et de la ville en général.

Il faut savoir que le nouveau Conseil administratif a souhaité ne plus travailler en silo. Mais cela représente un défi beaucoup plus grand que ce qu'on pourrait imaginer et demande du temps.

#### De nouvelles infrastructures

Pour ce qui concerne plus particulièrement le quartier, celui-ci sera bordé par une série d'éléments structurants. Le chauffage à distance qui va être mis en place quai du Seujet permettra de réduire l'émission de gaz à effet de serre. Concernant la rue de Lyon – qu'elle trouve assez triste dans son état actuel – où circulera le BHNS, sa position dans les discussions avec le Canton est de chercher comment requalifier cette artère et la végétaliser d'avantage et en tout cas de ne pas y enlever des arbres. Quant à la place des Charmilles, tout à fait calamiteuse effectivement, il faut y revoir toute la circulation. Même si les communes dépendent sur ces questions de l'Office cantonal des transports, elle a bon espoir d'y arriver. Il y a également la moyenne ceinture, qu'elle qualifie pour sa part d'« autoroute urbaine ». Or l'État de Genève cherche encore à faire, à l'intérieur de celle-ci, une petite ceinture, constituant ce que certains décrivent comme un « anneau gastrique. La moyenne ceinture passant à l'av. de l'Ain, avec le rebroussement sur route prévu à l'av. d'Aire, le fameux u-turn, tout cela fait aussi partie de la qualité de vie en ville, qui nécessite de diminuer le bruit et la pollution.

#### Densification et végétalisation

Il y a également la densification des quartiers. A la Concorde et aux Ouches des logements sont et vont être construits par les Fondations HBM. Le PLQ des Eidgenotes apporte lui aussi des nouveaux logements, ce qui amène à créer des infrastructures. Pour atteindre les objectifs de diminution des gaz à effet de serre, on opte pour des aménagements de qualité, indispensables à ces endroits là.

Le département de l'aménagement prévoit de maintenir au maximum la végétation sur ces grands projets, par ex. celui du BHNS à la rue de Lyon, et de penser en termes de corridors biologiques au vu de



la présence du parc Geisendorf à cet endroit. Au quai du Seujet il est prévu de procéder à de nouvelles plantations. Le réaménagement de la place des Charmilles par contre n'est pas pour tout de suite, car il va dépendre de la mise en place du BHNS à la rue de Lyon. Ces projets sont tous dans le pipeline, et demandent d'avoir une cohérence dans l'action de la Ville.

A la rue des Charmilles et des Délices, il y a des possibilités de végétaliser, des possibilités également de supprimer des places de parking, mais en dépendant de l'État à ce sujet. On peut dégrapper des surfaces minérales, et on est en train d'examiner avec les services du département comment on peut aller un peu plus vite dans cette direction. A la Concorde, il y a un parking au chemin des Sports, qui pourrait être transformé complètement, puisque des parkings souterrains vont ouvrir et offrir ainsi des compensations.

### **Toits végétaux et sols perméables**

Au niveau des constructions, Frédérique Perler est en train de faire dresser la liste de toutes les toitures appartenant à la Ville qui pourraient être végétalisées et aussi recevoir des panneaux solaires. La surface totale concernée représente à peu près 6 hectares (autrement dit une surface de 60'000 m<sup>2</sup>).

Elle tient également à des pistes cyclables suffisamment larges – ce n'est hélas pas toujours possible – et à la perméabilisation des sols, avec une gestion de l'eau à la parcelle, en recueillant l'eau des façades pour arroser, selon le principe qu'on appelle celui de la ville-éponge, qui prend l'eau et la restitue quand c'est nécessaire.

### **Une dynamique commune**

Elle invite les habitant-e-s à créer une ville dynamique, et considère la concertation et la participation comme très importantes pour la politique qu'elle entend mener. Les échelles des habitant-e-s et celles des autorités peuvent s'articuler. Il y a bien sûr des obstacles, qu'ils soient techniques ou d'un autre ordre, mais ils peuvent souvent être dépassés, on peut trouver des solutions, et elle sait pouvoir compter sur ses services qui sont acquis aux visées qui sont les siennes.

Frédérique Perler conclut en soulignant qu'à partir des projets cantonaux la Ville doit aménager, et qu'elle tient à végétaliser, à favoriser la biodiversité, mais en faisant des aménagements de qualité, intégrant une visée paysagère, et sans avoir peur de laisser des espaces libres, comme celui de la plaine de Plainpalais, qui nous permettent de respirer et donnent une ville harmonieuse. Et elle tient à disposition des personnes intéressées sa feuille de route, qui présente les différents aspects qu'elle traite avec son département.



**Alfonso Gomez** se dit également très heureux de participer à ce débat sur l'aménagement et la végétalisation du quartier dans une perspective de lutte contre le réchauffement climatique et pour le développement de la biodiversité.

### **On n'a plus le temps d'attendre !**

Son premier point est une réponse à la question de la temporalité. Toutes les autorités, depuis les Nations unies jusqu'aux communes, déclarent que nous sommes aujourd'hui en urgence climatique. Et quand on est en situation d'urgence, on prend des mesures urgentes ! C'est dans ce contexte là qu'il faut mettre en perspective les années qui viennent. C'est-à-dire qu'on n'a pas le temps, on n'a plus le temps, et qu'on tenir compte de cette donnée. Nous devons dans les années qui viennent approfondir et renforcer le processus entamé. Cela a déjà été un premier pas avec le Plan climat cantonal, et dans



quelques semaines la Stratégie climatique municipale qui viendra renforcer les actions de la Ville de Genève.

### **Végétalisation : des objectifs ambitieux**

Frédérique Perler ayant présenté les thématiques liées à l'aménagement, Alfonso Gomez annonce qu'il va se concentrer sur ce que cela signifie au niveau du verdissement de l'espace public. En ville, le maintien de ces espaces et l'accroissement de la place des arbres font partie d'une solution, même s'ils ne sont pas l'ensemble de celle-ci. La problématique de l'arbre a d'ailleurs permis d'étendre le débat à l'échelle cantonale, comme le montre le dossier tout récemment paru dans la Tribune de Genève, et d'en parler à une échelle plus large. Et il est persuadé qu'elle sera également reprise au niveau de la Confédération.

En début de législature, des engagements importants en matière de végétalisation ont été annoncés par le Conseil administratif. La perspective est ambitieuse, car il s'agit de passer de 21% de couverture foliaire aujourd'hui en Ville de Genève à 30% en 2030. C'est énorme, et cela ne va pas se faire sans difficultés. Il faut donc le situer dans le cadre de l'urgence climatique et des objectifs que nous voulons atteindre.

### **La Ville a déjà commencé à agir**

Pour atteindre ces objectifs, des mesures ont déjà été prises. Tout d'abord, limiter au maximum les abatages des arbres à ceux qui sont malades ou morts. Car nous savons qu'il faut des années pour qu'un jeune arbre remplace un vieil arbre, en matière de services écosystémiques rendus. Et c'est pourquoi le remplacement d'un arbre enlevé par trois arbres nouveaux montre notre volonté politique qui aura des conséquences très concrètes d'accroître encore le nombre des arbres et la biodiversité. Nous redoublons aussi d'efforts pour apporter des soins aux arbres existant. Car ceux-ci se trouvent aujourd'hui dans un environnement stressé ; en raison du réchauffement climatique, mais aussi de la pression urbaine, notamment la circulation, la pollution. Il y a là tout un pan à développer dans les années qui viennent au sujet de l'utilisation que nous faisons aujourd'hui de la voirie, de l'espace que nous avons à disposition dans nos rues et à qui nous le dévouons.

Une autre mesure est la fin de l'élagage des platanes en forme de « tête de chat », car celui-ci empêche la croissance de l'arbre. Aucune autre ville semble-t-il a fait ce choix novateur. Des analyses seront donc faites pour vérifier si cela est bénéfique pour les arbres, et développer alors cette méthode, puisqu'en Ville de Genève, 1'600 arbres sont concernés. Même si l'on sait qu'il ne suffit pas d'arrêter de couper, et que le soin de l'arbre demande dans un premier temps plus de travail.

### **Planter des arbres pour lutter contre les pics de chaleur**

La Ville enfin plante, et va planter, le plus massivement possible. L'année passée, 533 spécimens ont été plantés, ce qui représente déjà trois fois plus que les années antérieures. L'année prochaine, selon le principe de 3 arbres plantés pour 1 abattu, elle va en planter plus de 900. Le problème rencontré ici est celui de la place. Car à un moment, on ne peut pas planter d'avantage dans les espaces verts. C'est pourquoi nous avons plusieurs projets pour étendre la végétalisation à d'autres espaces. Nos ambitions sont importantes. Genève en effet est la ville la plus dense de Suisse : nous avons aujourd'hui un peu moins de 13'000 habitant-e-s au km<sup>2</sup> (Zurich en comparaison est à un peu plus de 4'000). Certains quartiers arrivent presque au 20'000 habitant-e-s au km<sup>2</sup>. Donc qu'est-ce qu'on en fait, surtout si on arrive à des situations de pics de chaleur ? Car une augmentation de 2 degrés, cela signifie que la ville va se retrouver à plus de 40° pendant plusieurs jours d'affilée, avec des pics à 45° ; on sait qu'à ce moment-là le corps ne peut plus se reposer. Lutter contre ces pics de chaleur est donc une question de salubrité publique.

### **Travailler ensemble**

Comme l'a dit Frédérique Perler, et ainsi que le demandait Pierre Varcher, cela va exiger une collaboration, de ne pas travailler en silos. Nous devons travailler avec le Service de l'espace public de notre collègue Mme Marie Barbey-Chappuis, avec le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobi-

lité, dirigé par Frédérique Perler, mais aussi avec Mme Christina Kitsos en ce qui concerne les cours d'école. Il s'agit donc bien de travailler ensemble pour atteindre l'objectif commun qui est celui du Conseil administratif.

### **Poursuivre le projet du SEVE**

En 2019, lors d'une séance organisée par le Forum, le SEVE vous avait présenté un projet de requalification de la végétation sur la couverture des voies CFF, en vue de renouveler et amplifier une végétation sénescence, qui a épuisé aujourd'hui les ressources dont elle pouvait disposer au vu de sa plantation sur des dalles de béton. Ceci sans dénaturer le caractère et la cohérence de ce site. 5 projets d'intervention avaient été présentés. D'un nouvel élan donné au Jardin en mouvement, au bout de la couverture CFF côté av. d'Aire, à la plantation de nouveaux arbres par surélévation du sol pour que les arbres plantés aient d'avantage de terre à disposition. Sur ces 5 projets, malheureusement un seul a pu se développer : la végétalisation de la voie verte le long du l'av. des Tilleuls. Nous sommes toutes et tous d'accord que ce n'est pas suffisant. Car aujourd'hui, sur ces projets et sur l'ensemble des projets, nous ne pouvons plus attendre. C'est pourquoi, pour avancer sur cette végétalisation des voies couvertes, et plus globalement pour développer des projets dans le quartier, Alfonso Gomez se réjouit des échanges qui auront lieu durant la soirée.

### **Utiliser l'espace des rues**

Alfonso Gomez termine en mentionnant le champ qui doit être développé à propos de l'espace des rues et des voies de circulation, et pour lequel les associations sont indispensables. Il salue donc l'initiative dite « Climat urbain » d'actif-traffic, qu'il juge excellente, initiative qui prévoit que chaque année un pourcentage des voies de circulation soit dévolu à la mobilité douce et à la végétation. Il nous faut donc réfléchir à comment nous voyons la ville. Et enlever des places de parking si nous voulons planter des arbres, car là il y a encore de l'espace, beaucoup d'espace. Cette soirée est donc très importante pour nous, car elle est l'occasion de poursuivre une dynamique que l'on voit naître en ville, avec les associations, avec les habitantes et les habitants, en faveur de ces projets de végétalisation.

**Daniel Oertli** ajoute une remarque à propos de la couverture des voies et de l'insatisfaction compréhensible devant la lenteur du processus de végétalisation. Il explique que ce lieu à la particularité d'être cogéré par le Service des espaces verts responsable des surfaces végétales, des arbres, et par le Service des constructions responsable des surfaces en dur. Jusqu'à présent les conditions que nous avons étaient : ne touchez pas aux surfaces en dur, occupez-vous déjà des plantes. Aujourd'hui on se rend compte que cette approche ne suffit plus. Si on veut avoir un changement substantiel, il faut clairement réduire les surfaces en dur et augmenter les surfaces en vert. La présence des deux magistrats est donc bienvenue pour qu'on puisse faire bouger cette limite. Car c'est cela qui est nécessaire si l'on veut arriver à un projet qui répond aux attentes des habitant·e·s, et planter plus d'arbres dans de meilleures conditions.

## 4. Inventaire des points, thèmes ou lieux à discuter

Sont d'abord rappelées un certain nombre de thématiques importantes repérées par la commission transition écologique de la Maison de quartier et du Forum :

- **La végétalisation des toitures** (à l'image du projet en cours de la coopérative Voies couvertes)
- **Les corridors verts** (comment créer ou prolonger les couloirs végétaux qui permettent à la faune de se déplacer dans l'espace urbain)
- **Conserver, renforcer, transformer, créer** (réfléchir aux actions possibles dans le quartier selon ces 4 types d'intervention)
- **Dégrapper le sol** (enlever le revêtement minéral pour revenir à la pleine terre)

D'autres thèmes sont ajoutés par des participant-e-s à la soirée :

- **Les émissions de CO2 et leurs sources** (trafic)
- Le bétonnage et le réchauffement
- L'eau
- **Les parkings** (notamment les taux de parkings pour les habitations)
- **Le réaménagement de l'extrémité de la couverture des voies** côté Délices
- La végétalisation et l'aménagement de la couverture des voies
- Cohérence et coordination entre entités publiques
- **Les propriétés privées** (jardins en rez, immeubles, façades, architecture)
- **Transformer des tronçons de rue en espaces verts**
- **Les reports de circulation sur les axes les plus chargés**

Pierre Varcher précise que le but est autant que possible de cibler des problématiques du quartier, en repérant des lieux précis, où l'on estime que quelque chose devrait être fait. Car c'est bien à cette échelle que les habitant-e-s sont des experts du quotidien.

Il est donc important d'avoir à l'esprit l'implantation des zones vertes existantes : l'axe formé par le bord du Rhône et les falaises, l'avenue d'Aire et sa double rangée d'arbres, la couverture des voies avec le renforcement de la végétalisation qu'il faut opérer, le parc Geisendorf en bordure du quartier, celui des Franchises, le cimetière de Châtelaine. Car ces espaces manquent de liens entre eux, notamment dans la transversalité depuis l'axe des bords du Rhône. A nous donc de réfléchir aux actions possibles pour ajouter à la végétation existante (par exemple rue des Cèdres, rue de Miléant) des espaces végétalisés qui créeront des continuités vertes dans le quartier.

Les participants choisissent alors les thèmes qu'ils souhaitent aborder en petits groupes. (Ces thèmes sont ceux qui sont surlignés dans la liste ci-dessus). A noter que les thèmes *Dégrapper le sol* et *Transformer des tronçons de rue en espaces verts* sont réunis pour former le sujet du même groupe de discussion.

## 5. Discussion en groupes thématiques



## 6. Remontée des groupes et synthèse

### Les propriétés privées

Le premier constat est que les personnes participantes sont en grande majorité locataires. Dès lors, **comment agir auprès des propriétaires et des régies ?** Mais le groupe a aussi parlé de la possibilité de végétaliser les balcons, même s'il n'est sans doute pas possible d'y faire n'importe quoi.

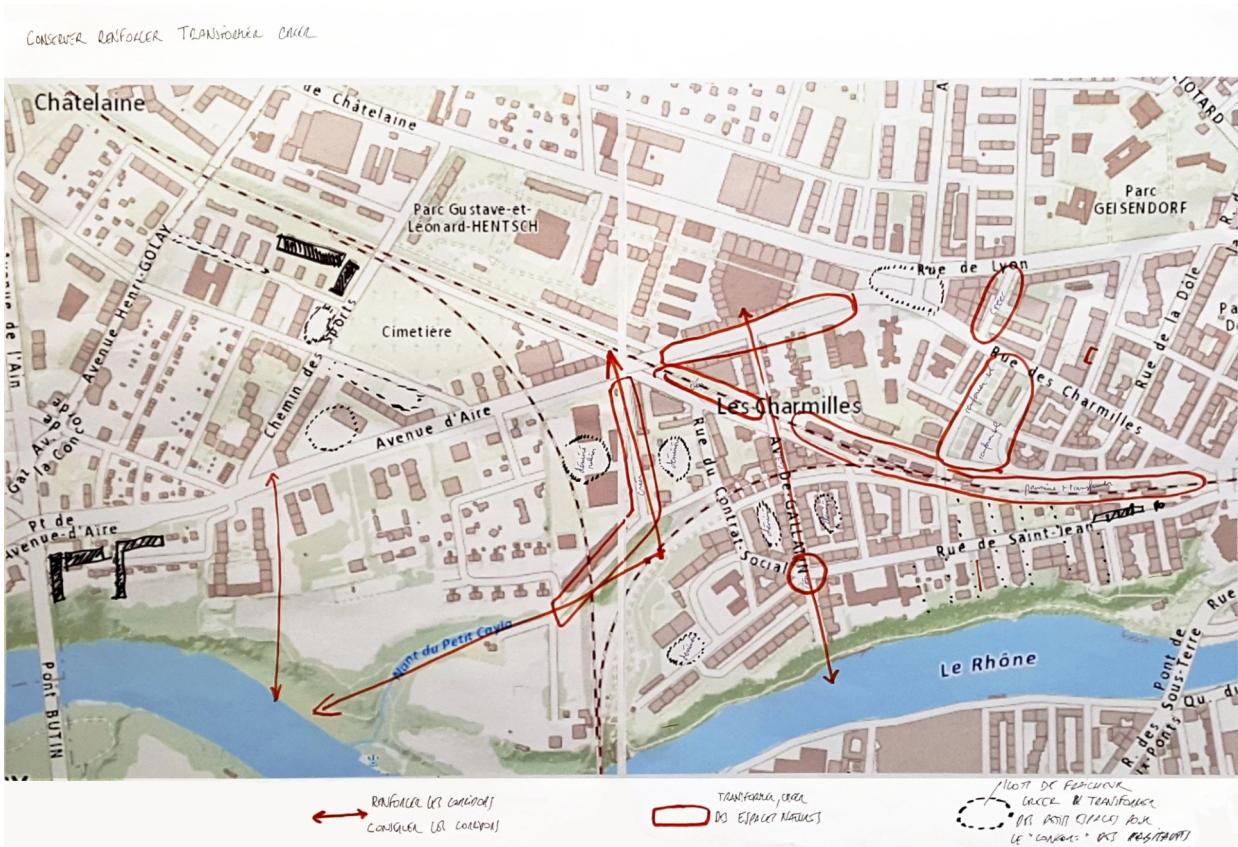
Concernant les plus grands espaces, il a été question par ex. d'un bas d'immeuble qui est goudronné, et où il semble très difficile d'intervenir. Les surfaces végétales privées sont très diverses : on trouve des pelouses tondues à ras comme dans les années 80, ce qui ne favorise évidemment pas la biodiversité, tandis que d'autres laissent de la place aux herbes folles.

Le groupe a parlé du **périmètre de l'Europe**, qui constitue un vaste espace privé. Ce périmètre contraste fortement avec les surfaces gérées par le SEVE. On trouve dans celles-ci des surfaces entretenues par des jardiniers, avec la présence de prairies fleuries. Alors que l'Europe est gérée par un service de conciergerie, avec des haies taillées à ras, des pelouses rases, des arbres peu entretenues, et cela constitue une coupure au milieu des zones de biodiversité existant dans le quartier.

Il a aussi été question des **normes architecturales**. Notamment à propos de la tour de la place des Charmilles, dont le projet remonte à 2011, alors que les questions de réchauffement climatique n'étaient pas aussi présentes qu'aujourd'hui. Cela pose la question de la mise à jour des anciennes constructions, afin qu'elles correspondent aux normes actuelles. Comment peut-on donc pousser les propriétaires privés à agir dans ce sens ? Est-ce aux locataires d'agir ? Ou est-ce plutôt le rôle du politique ? La question est ouverte.



## Conserver, renforcer, transformer, créer



Le groupe a travaillé sur le plan du quartier, en réfléchissant selon deux stratégies.

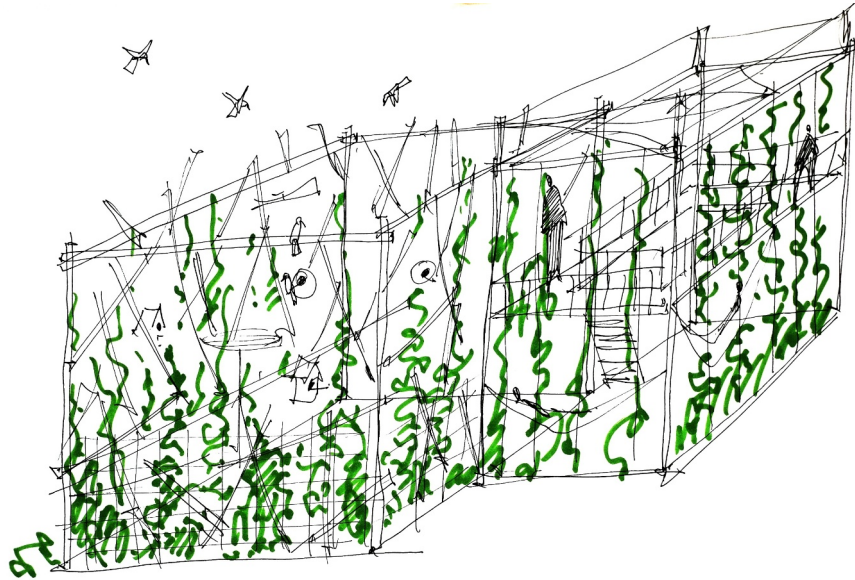
D'une part, en partant du Rhône, **ramener la nature le plus possible vers l'intérieur du quartier**, en agissant à un certain nombre de points clés (y compris dans des espaces très minéraux comme l'av. Gallatin, en s'appuyant sur les jardinets existants). Cette stratégie devrait être mise en œuvre, après un diagnostic, dans tout nouveau projet.

D'autre part **travailler sur des espaces existants plus petits**, en créant des zones bien aménagées pour en augmenter le confort des personnes. Le groupe a repéré un certain nombre d'endroits, par ex. l'école de Cayla, où des cours d'immeubles privés (certaines sont un peu végétalisées mais fermées, d'autres seraient à transformer de façon plus importante).

Autre question enfin : comment faire pour que les transformations faites soient suivies dans le temps ?

## Le réaménagement de l'extrémité de la couverture des voies côté Délices

Le groupe a discuté d'une **proposition de Robert Perroulaz**, dendrologue habitant le quartier, qui a réfléchi à un aménagement possible de cet endroit occupé par une zone de bambous qui marque, on l'a dit, l'emplacement d'une brasserie prévue dans l'aménagement de la couverture mais qui ne s'est jamais réalisée.



L'idée est de **réaliser un espace utilisable pendant la période chaude de l'année**, par la création de deux structures rigides, qui reprendraient la forme des bâtiments situés sur la couverture et sur lesquelles on pourrait installer des plantes grimpantes donnant une certaine fraîcheur. L'une aurait pour but d'accueillir du public ; l'autre, interdite au public, serait dédiée à la biodiversité et serait destinée aux oiseaux, aux insectes, et aurait ainsi une portée symbolique par son emplacement au début de la couverture des voies.

### Les émissions de CO<sup>2</sup>

Un rappel tout d'abord : le CO<sup>2</sup> est important car il est la **principale cause du changement climatique**, par son rôle dans le renforcement de l'effet de serre. Il n'a jamais été aussi abondant dans l'atmosphère depuis 800'000 ans.

Le groupe a fait deux colonnes, nommant les deux principales causes de production de CO<sub>2</sub> : **le trafic**, et **les immeubles**. 30% du CO<sup>2</sup> est dû au trafic, 40% est dû aux immeubles. Au niveau du trafic, il faut enlever les voitures qui ont des moteurs thermiques, et les remplacer. Mais si on a des voitures électriques, il faut les charger. Or il manque des bornes de charge. Et plus fondamentalement il faut pouvoir produire de l'électricité. Et avec l'augmentation démographique chacun voudra sa voiture ! On les mettra où ces voitures ? On rigole, mais il faudra bien faire quelque chose.

On a imaginé de faire un grand axe traversant le canton, avec des haltes silos où les gens déposeraient leur voiture avant de prendre un petit véhicule électrique autonome. Et il faudra des pistes cyclables.

Au niveau des immeubles, isoler les toitures, les végétaliser ou mettre des panneaux solaires, isoler les murs, utiliser des pompes chaleurs et la chaleur du sous-sol. Pour cela il faut des lois, car sans cela l'être humain ne fait rien.

### Déminéraliser pour végétaliser

En examinant la carte du quartier, le groupe a trouvé **beaucoup d'endroits où cela serait possible** : il y a les cours d'école, il y a de nombreux parkings en surface, il y a les axes où on pourrait planter deux rangées d'arbres, celles qui ont été supprimées à l'époque pour faire place à la voiture.





Il a aussi été question des **arbres en face Planète Charmilles**, à la rue de Lyon : non seulement les voitures se parquent sur leurs racines, mais ces places en bordure d'un grand axe muni d'une bande cyclable sont source de danger, et devraient être supprimées en priorité.

Il y a des **espaces à créer autour du cycle de Cayla**, en associant les élèves. On a entendu que certains voulaient faire quelque chose. Le groupe a repéré également cette étrange contre voie sur l'avenue d'Aire. Un endroit où il y a déjà beaucoup de circulation, et où de nombreux enfants traversent. On pourrait là facilement supprimer la circulation et végétaliser d'avantage cette allée. On nous a dit aussi que sur le plateau de Saint-Jean les plantes poussaient difficilement en raison de la présence de cadmium dans le sol. Cela serait à vérifier.

Quant aux **essences des arbres**, faut-il tenir compte du réchauffement et planter des espèces résistantes à la chaleur ? Mais le paradoxe est que les autres espèces accompagnant normalement ces essences ne sont pas là, et qu'on n'a alors pas d'équilibre biologique. Il y a là un problème de temporalité : comment les choses peuvent-elles jouer ensemble dans un processus d'évolution ?

Enfin, nous avons aussi noté à la rue de Miléant le terrain privé appartenant à une fondation de logement HBM, qui pourrait être végétalisé, avec un tronçon de la rue Charles-Giron qui pourrait être déminéralisé.

Il y a donc du travail à faire, d'autant plus que les autres groupes ont certainement repéré d'autres emplacements que l'on pourrait végétaliser.

## Corridors verts



Le groupe a eu deux plans de discussions. Dans le premier, il a été dit que pour réaliser des corridors verts, il ne faut pas oublier qu'il y a des solutions relativement faciles à mettre en œuvre. Notamment avec des bacs, des jardins au pied des immeubles. Un lieu possible serait le large trottoir de l'av d'Aire sur le tronçon entre le café du Furet et la rue Camille Martin, en imaginant un projet collectif d'entretien de jardins. Mais cela pourrait se faire ailleurs dans le quartier.

Deux trois lieux ont été identifiés sur la carte à titre d'exemple. En **prolongeant la pénétrante du nant du petit Cayla**, en transformant et renforçant ce qui existe vers l'école de Cayla et le long du cycle d'orientation. On voit ainsi qu'on peut avoir des solutions qui ne nécessitent pas forcément des très grosses réalisations.

Un autre lieu repéré est la **rue Camille-Martin**, qui va être dans la partie vers l'école fermée à la circulation, on pourrait réaliser des plantages, revoir les arbres actuels un peu crevotant pour renforcer tout cela, et déminéraliser.

Il y a aussi **l'enjeu des transversales**. Comment par exemple relier les falaises du Rhône au parc Geisendorf, à travers les Charmilles ? Car il y a des gros obstacles, comme la couverture des voies, aux abords de laquelle on a gardé un espace extrêmement minéral. Ainsi, le tronçon de l'av des Tilleuls fermé à la circulation avant la rue de Miléant a été laissé en l'état et ne sert à rien. On pourrait envisager la création d'un parc à l'instar de ce qui a été fait juste de l'autre côté sur la rue de Saint-Jean. Cela nécessiterait que l'on conserve et que l'on renforce qui se trouve à la rue des Cèdres et à la rue Miléant.

Mais ensuite, **comment arriver à Geisendorf**, avec la barrière de la rue de Lyon et la barrière des immeubles ? C'est là qu'on peut être plus imaginatif, avec des solutions plus faciles à réaliser, avec des bacs pour sauter d'un espace à l'autre.



## Suppression de places de parc en faveur d'espaces verts

Le groupe n'est pas parvenu à un consensus. avec une vision plutôt volontaire d'un côté, et une vision plus raisonnée de l'autre. Une question est celle **de quels parkings on parle** : ceux des habitant-e-s, ou ceux des pendulaires ? Une autre est de savoir s'il y aura un **changement avec la prochaine génération** : si on lui propose de la mobilité douce, sera t elle plus tentée d'opter pour cette façon de vivre ?

A propos des **parkings souterrains**, ne faudrait-il pas les mettre en balance avec la quantité de terre qu'ils mobilisent et qui ne permet plus de planter de grands arbres ? Le fait qu'ils sont en partie inoccupés vient-il du fait que plus de 40% des ménages n'ont plus de voitures, ou est-ce parce qu'ils sont trop chers ?

Il faut aussi s'attacher au lieu et se rappeler qu'à la même époque ou on a couvert les voies CFF on a aussi décidé de protéger les rives du Rhône et de laisser tomber un certain nombre de places de parc en surface. Saint-Jean pour la partie falaises n'est donc pas le lieu le moins favorable à la biodiversité et à la verdure. Mais il y a peut-être des progrès à faire, et regarder zone par zone pour voir on l'on pourrait faire mieux.

## Mobilité

Ce groupe souligne tout d'abord ce point premier et crucial : il faut absolument **diminuer le trafic motorisé individuel pour accéder au centre ville**. C'est là la priorité. Car pour tout ce qui a été dit par les autres groupes (mobilité, végétation), il faut de l'espace.

Deuxièmement, il faut **empêcher les possibilités de transit dans le quartier**, en créant des poches pour que les gens étant obligés de ressortir par là ou ils sont entrés ne transitent plus.

Troisièmement, **il faut une réflexion globale sur** une meilleure collaboration et interférence entre l'État et les communes. Car pour tout ce qui concerne l'urbanisme c'est l'État qui décide. La Ville doit toujours demander confirmation, approbation, même pour la pose des signaux routiers. Ça ça ne va plus. La Ville intervient dans des action locales par ex. pour des action éphémères, comme à la rue Gallatin, et des inversions de priorités, des zones de rencontre avec priorité aux piétons et à la mobilité douce. Mais il faut commencer par quelque chose, et c'est par la diminution du trafic individuel motorisé.

## Participants à distance

Une petite dizaine de personnes ont suivi la soirée via internet. La discussion a toutefois été moins riche de cette manière, faute sans doute du côté convivial du partage réel autour d'un plan du quartier. Deux remarques ont été faites. Tout d'abord, **commencer petits à petit, en dégrappant par petits bouts**, également dans des endroits privés, en voyant avec la régie si on ne peut pas enlever quelques mètres carrés de béton.

Ensuite, une des bibliothécaires de Saint-Jean a expliqué que le projet de végétalisation des toits des bâtiments de la coopérative des Voies couvertes leur faisait bien envie. La bibliothèque est un bâtiment de la Ville, mais les bibliothécaires ont cru comprendre du conseiller administratif de leur département et de la directrice des bibliothèques que **le toit de la bibliothèque de Saint-Jean** serait un des prochains à végétaliser. Mme Perler peut-elle le confirmer ?

Frédérique Perler répond qu'elle ne peut ni confirmer ni infirmer cette déclaration.

La question posée alors est celle-ci : Comment la Ville va-t-elle mettre en œuvre son projet de végétalisation des toits de ses bâtiments ? Par quoi va-t-elle commencer ? Si les habitant-e-s crient très fort : « Notre bibliothèque avec un toit végétalisé ! », cela va-t-il influencer la Ville ?

## Réactions des magistrats

**Frédérique Perler** déclare tout d'abord que lors des soirées avec les habitant-e-s, elle est chaque fois fascinée par la richesse des idées et des débats. Car elle qui a travaillé plus de 30 ans dans le domaine du social est très sensible au partage et à l'écoute. C'est par ce moyen là que l'on peut confirmer les politiques publiques, vérifier si l'on va dans le bon sens ou pas. Comme cela a été dit en début de soirée, ce sont les habitant-e-s qui sont les experts de leur quartier et qui connaissent leurs besoins.

Les comptes-rendus des groupes ont parcouru toutes les thématiques. Les corridors verts sont effectivement très importants. Les couloirs de biodiversité lui tiennent à cœur, car il faut que les animaux, les insectes, les papillons, les écureuils ou les hérissons, puissent vivre leur vie dans ce qu'on appelle des bocages urbains, sans avoir à traverser la route.

### Changer de paradigme

Concernant la mobilité, le Conseil administratif a revendiqué en avril dernier le 30 km/h en ville de jour comme de nuit. Pour des raisons de santé publique – diminuer le bruit – et de sécurité. Le confinement a vraiment fait réaliser aux habitant-e-s que la situation devenait insupportable. Et on ne peut pas exiger d'eux de ne pas pouvoir dormir la nuit. Frédérique Perler a toujours dit que pendant 150 ans on avait tout donné à la voiture, la ville s'est construite autour de la voiture, et que le temps maintenant est celui d'un changement de paradigme en donnant la place aux habitant-e-s.

Sur le pouvoir des communes, Frédérique Perler rappelle que la Constituante s'est cassé les dents sur ce problème. Mais si ces pouvoirs sont assez restreints, ils ne sont pas nuls.

### Améliorer les bâtiments de la Ville

La question des émissions de gaz à effet de serre fait pour Frédérique Perler et son département l'objet de tout un travail au niveau des constructions de la Ville. Tout d'abord en construisant de manière écologique et en récupérant les matériaux lorsqu'on doit détruire un bâtiment. Mais aussi en s'attaquant à l'isolation des constructions, ce qui va diminuer de 40% l'énergie utilisée et les émissions de gaz à effet de serre. Comme dans le cas déjà mentionné du quai du Seujet et de son réseau de chaleur à distance, ce sont des investissements qui sont très lourds. Mais on n'a pas le choix, il va falloir les faire pour notre survie et diminuer l'apparition d'îlots de chaleur.

### Les avantages et les limites de l'électromobilité

Le trafic bien sûr est responsable de 30% des gaz à effet de serre. L'électromobilité est une voie. Mais Frédérique Perler considère que nous ne remplacerons pas toutes les voitures par des véhicules électriques. Car s'il y a la question du bruit et de l'envahissement de la ville par l'automobile dont on a parlé, il y a aussi l'entretien des rues et des routes qui est extrêmement coûteux. En revanche l'électromobilité doit être développée pour les livraisons, les artisans, les taxis, tous ceux qui ont besoin de se déplacer lors de leur travail. Raison pour laquelle on a à Genève tout un programme pour des bornes publiques de recharge.

Frédérique Perler conclut sur ces points qui résument ce qu'elle tenait à dire en remerciant chaleureusement les personnes présentes pour la soirée.

**Alfonso Gomez** souligne tout d'abord à propos du rôle du SEVE comme service d'entretien œuvrant en faveur de la végétalisation, l'importance primordiale à ses yeux, que ce service œuvre à l'avenir pour le

verdissement de la Ville et d'espaces qui sont pour l'instant occupés à d'autres affectations (places de parc notamment).

### **Travailler en commun et à tous les niveaux**

Cela étant, poursuit-il, le travail doit se faire en commun. C'est à nous toutes et tous d'intervenir : le politique, la société civile, le monde associatif. La soirée d'aujourd'hui en est l'exemple. Les propositions qui sont faites dans les quartiers, soit confortent les magistrat-e-s dans les options qui ont été prises, soit les mettent en éveil sur un certain nombre de problématiques. Tout cela est nécessaire. Les un-e-s et les autres doivent être ensemble le moteur de ce changement. Mais comme cela a été dit à propos du CO<sub>2</sub>, il faut aussi des lois. Il faut ce travail de proximité, cette collaboration avec les quartiers, mais il faut aussi – à un autre niveau, quoique aussi en concertation avec les citoyen-ne-s – un cadre politique. Pour disposer en quelque sorte des armes permettant de modifier et restructurer la ville. Particulièrement en ce qui concerne l'utilisation des rues, où les lois sur le stationnement empêchaient et empêchent encore aujourd'hui la Ville de développer la végétalisation.

### **Explorer plusieurs pistes**

A la question « quels types d'arbre faut-il planter ? », la Ville répond qu'elle a divers projets. Pour voir comment résistent les nouvelles essences, et comment on peut faire pour que malgré les conditions difficiles, les essences indigènes puissent perdurer et se développer.

Alfonso Gomez mentionne à cette occasion deux projets pilote de [micro-forêts urbaines selon la méthode Miyawaki](#), dont l'un à la Zone industrielle de Châtelaine, qui seront plantées d'espèces indigènes. La Ville explore plusieurs pistes, et regarde à chaque fois quelles sont les incidences. Il est important d'avoir une diversité d'espèces, cela permet en quelque sorte de renforcer la biodiversité. L'objectif en effet est sur le long terme. Faut-il alors déjà aujourd'hui planter de nouvelles espèces, ou bien faut-il renforcer les espèces indigènes ? On n'a pas aujourd'hui la réponse absolue (par exemple, les marronniers replantés sur la plaine de Plainpalais se portent étonnamment bien), et on travaille donc sur les deux aspects.

### **Un dialogue pour agir rapidement et bien**

Alfonso Gomez termine en disant que l'engagement des associations actives dans la vie de quartier, en faveur de la végétalisation, le réjouit, ainsi que le Conseil administratif. C'est un des objectifs de l'Exécutif que de renforcer la vie associative. Il trouve donc ce genre de soirées extrêmement intéressantes. Car sans ce dialogue entre les habitant-e-s et les magistrat-e-s, on avancerait moins vite. et peut-être dans la mauvaise direction. Alors que justement, en raison de l'urgence climatique, il faut pouvoir agir rapidement et bien.

## **Conclusions et suites de la soirée**

Pierre Varcher corrobore tout d'abord l'importance de cette dialectique, de ces échanges entre habitant-e-s et autorités que M. Gomez vient de souligner. Cette soirée confirme en effet un certain nombre d'hypothèses qui avaient été faites lors de la préparation de ce forum. Non seulement il y a des envies, des désirs, mais on voit que l'échange collectif permet de faire émerger des propositions.

### **Se rencontrer régulièrement pour aller plus loin**

Il serait donc dommage que cette soirée ne soit qu'un évènement ponctuel. Comment donc prolonger cette dialectique, sinon en s'accordant sur le principe d'un contact régulier entre Ville de Genève et Forum, sous la forme de rencontres semestrielles, en tout au début, pour faire le point ? La Ville dirait alors où elle en est dans l'avancement de ses projets concernant le quartier. Et le Forum pourrait avancer

avec toutes les personnes qui ont envie de travailler ces sujets. La convergence qui est apparue ce soir entre les discussions des différents groupes montre en effet qu'il y a quelque chose à faire.

Si cette idée de rencontres régulières est acceptée, le Forum se donnerait les moyens de creuser les thèmes qui ont été discutés ce soir, pour arriver à des propositions plus concrètes, plus précises, que l'on pourrait ensuite discuter avec la Ville pour voir comment elles peuvent se mettre en route.

Les personnes intéressées seront donc invitées à laisser leurs coordonnées, pour qu'on puisse leur transmettre des propositions de rencontres de travail pour poursuivre la réflexion et développer des idées de projets concrets.

### **Une réponse très positive**

Interrogée, Frédérique Perler déclare alors que cette proposition bien sûr leur convient. Elle-même a déjà de tels rendez-vous annuel avec certains quartiers pour mesurer l'état d'avancement de certains projets. C'est donc très volontiers qu'Alfonso Gomez et elle participeront à des rencontres avec les habitants. Car ils ne voudraient pas se priver d'une telle force de proposition.

### **Un grand merci à toutes les personnes présentes**

Nicolas Künzler remercie alors les magistrat-e-s pour leur réponse positive, ainsi que pour leur participation, leurs interventions et leur écoute. Il remercie également Daniel Oertli pour sa participation, les collaborateurs des magistrats, Christian Bavarel, et Pascal Sauvain, qui ont participé à la préparation de la soirée, Alain Dubois qui a assuré le lien avec les personnes qui participaient à distance, Constance Brosse qui a pris les images de la soirée, ainsi bien sûr que tous ceux et celles qui ont participé à ce forum, directement ou via internet, et invite les personnes à prolonger les discussions de manière informelle durant une verrée.

-----

### **Concevoir ensemble des projets réalisables dans le quartier**

Des groupes de travail se réuniront pour prolonger les pistes évoquées lors de la soirée, afin d'élaborer des propositions concrètes de végétalisation à mettre en œuvre dans le quartier. Ces propositions seront transmises à la Ville de Genève, pour être discutées avec les magistrats et leurs services

Si vous souhaitez participer au travail de ces groupes – et que vous n'êtes pas déjà inscrit-e-s –, merci d'envoyer un message à [info@forum1203.ch](mailto:info@forum1203.ch), afin d'être tenu-e-s au courant des réunions à venir.